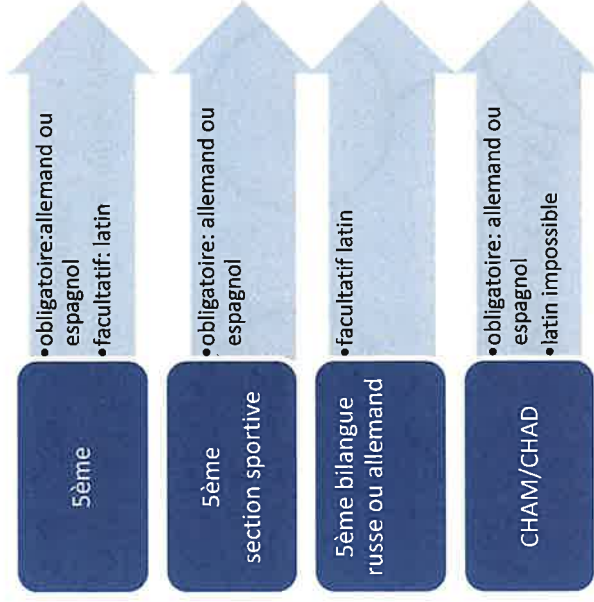


## Poursuite en classe spécifique Quelles options ?



Et d'autres choix ensuite :

En 3<sup>ème</sup> projet algorithmique, et option Atelier des Métiers accessibles pour les bilangues

En 6<sup>ème</sup>, tous les élèves du collège ont 26 heures hebdomadaires d'enseignements obligatoires, auxquels peuvent s'ajouter des enseignements facultatifs mentionnés par ce document. Il n'est pas obligatoire d'en choisir un.

Ces **enseignements facultatifs** peuvent être proposés aux élèves volontaires, comme l'introduction d'une deuxième langue vivante dès la 6e, la pratique artistique ou sportive renforcée.

Comment accéder à ces parcours spécifiques ?

- ✓ Candidature préalable pour l'entrée en CHAM/CHAD
- ✓ Candidature à l'inscription pour les classes bilangues (6<sup>e</sup> bilangue allemande ou 6<sup>e</sup> bilangue russe, avec engagement sur 4 ans)
- ✓ Candidature entre mars et mai auprès des professeurs référents pour les sections sportives

Les trois parcours proposés (section sportive, classe bilangue, CHAM/CHAD) ne sont pas cumulables.



5 rue des écoles  
78200 Mantes-la-Jolie  
01 30 33 57 73

[www.clg-mantes-la-jolie.ac-versailles.fr](http://www.clg-mantes-la-jolie.ac-versailles.fr)



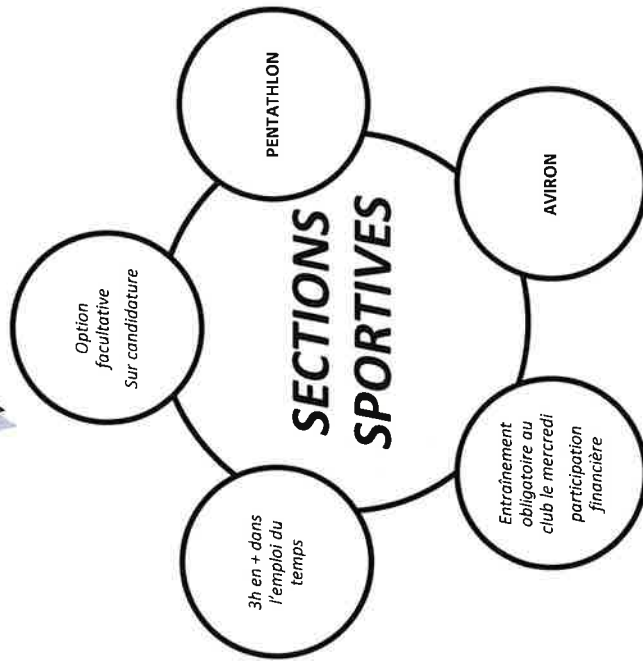
## La classe de 6<sup>ème</sup>

### Rentrée 2024/25 : Recrutement des sections et classes spécifiques



## FAIRE + de SPORT...

EPS OBLIGATOIRE 4h par semaine



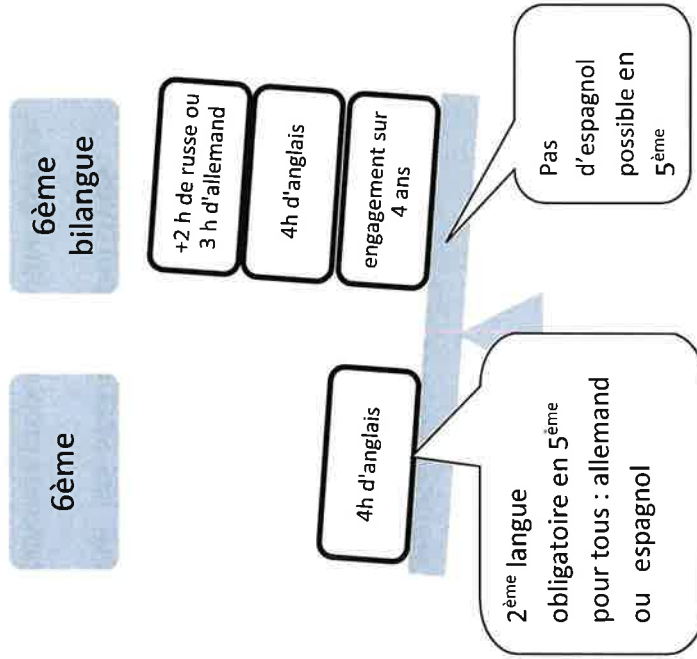
Pour les deux sections sportives, élèves du secteur uniquement !



& L'ASSOCIATION SPORTIVE

Ouvert à tous- Facultatif-Mercredi après-midi- 30€

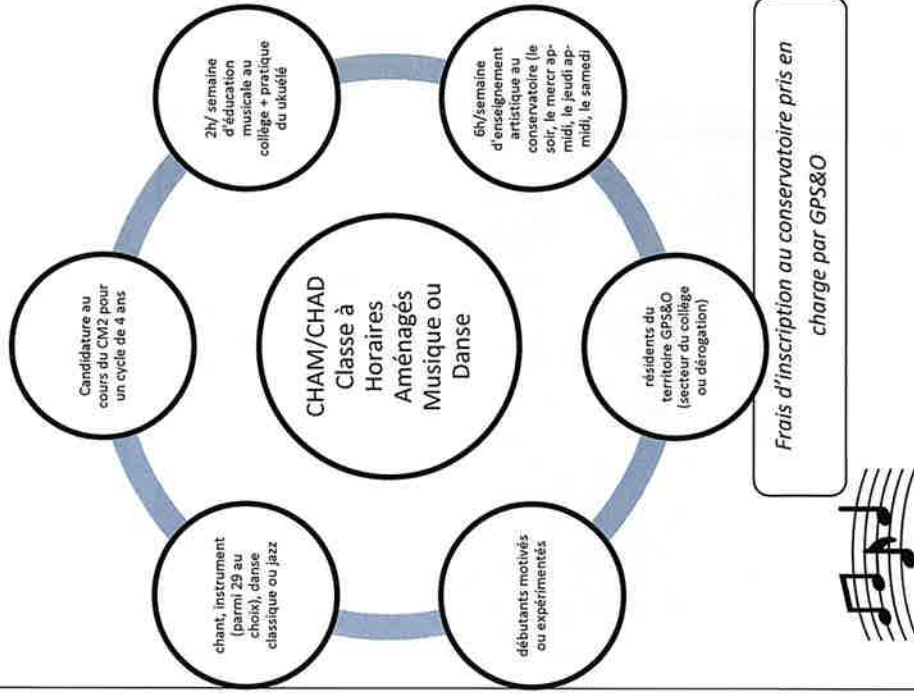
## PARLER PLUSIEURS LANGUES...



Dans les deux cas, élèves du secteur uniquement !



## FAIRE + de MUSIQUE et de DANSE...



& OUVERTS A TOUS :

La chorale 30 mn hebdomadaires, spectacle de chant choral chorégraphié - Le piano en accès libre dans le hall du collège